
NOTES DE SEANCE DE L'ATELIER ARTISTIQUE ET CULTUREL

Groupe Cherpines

28 avril 2010

Responsable de l'atelier

ARNOLD Geneviève, Conseillère administrative de Plan-les-Ouates

Rédactrice

DI GIROLAMO Karine

Présents

Alba Pascal, Emagina-son

Bortcher Catherine, Mix Dance

Clémence Nicolas, Plein-les-Watts

Dufay Demaurex Corinne, Service culturel de Plan-les-Ouates

Gauteron Richard, Théâtre Marathon

Gras Jeremy, What's Music

Guinand Maitre Geneviève, Conseillère municipale de Plan-les-Ouates

Janin Timothé, Plein-les-Watts

Joliat Françoise, Conseillère administrative de Confignon

Kam Fares, AZR

Le Quellec Richard, RAAC

Mabut Pascal, Service culture Plan-les-Ouates

Magrahoui Raphaël, Indépendant

Meylan Jean-Michel, Conseiller municipal de Plan-les-Ouates

Panagiotounakos Alexia, What's Music

Roschi Yan, UECA

Seydoux Laurent, Conseiller administratif de Plan-les-Ouates

Ordre du jour

1. Tour de table

2. Présentation des projets

- a. **Atelier de photographie – Sarah GIRARD**
- b. **Projet de salle - Collectif UECA**
- c. **Espace artistique – Association AZR**
- d. **Pavillon de la Danse – Association ADC**
- e. **Formation pour musicien – Pascal ALBA**
- f. **Espace ateliers musicaux – Associations Plein-les-Watts et Watts Music**
- g. **Salle d'infographie – Raphaël MAGHRAOUI**

3. Divers

Mme Arnold souhaite la bienvenue à tous les présents et ouvre la séance à 18 heures.

1. Tour de table

En raison des nouveaux membres ayant pris part à l'atelier de projets, **Mme Arnold** propose un tour de table (voir liste ci-dessus)

2. Présentation des projets

- a. Atelier de photographie – Sarah GIRARD (voir présentation powerpoint) – présenté par **Mme Arnold**

Mme Arnold indique qu'il s'agit là d'un pré-projet axé sur l'interdisciplinarité et le partage des locaux. Ce dernier tient compte également de la dynamique intergénérationnelle.

Mme Arnold souligne l'importance de développer des synergies à proximité de la ZIPLO.

Par ailleurs, la création de résidences pour artistes permettra de favoriser la communication intercantonale.

Le présentation ne faisant pas état de la surface nécessaire au projet, Mme Arnold se renseignera à ce sujet.

Mme Guinand Maitre souhaiterait une information plus détaillée eu égard aux résidences pour photographes. A ce titre, **Mme Arnold** ajoute que des résidences pour artistes peintres ont également été évoquées.

- b. Projet de salle de concert – Collectif UECA (voir présentation) – présenté par **M. Roschi** (voir présentation)

M. Roschi indique que le projet a pour objectif de répondre aux besoins en matière de locaux en s'appuyant sur l'action de différentes associations. L'infrastructure envisagée pourrait accueillir des espaces supplémentaires.

Espace rez-de-chaussée

- Salle modulable de 250 m₂ avec hauts plafonds pouvant accueillir différentes disciplines – capacité 200 personnes (espace performances, work shop, etc.)
- Buvette (ouverte 5 jours par semaine)

Sous-sol

- Espace dédié à la musique de 150 m₂ – capacité 300 personnes - (concerts le weekend end, locaux de répétition)
- Les modalités de circulation doivent être définies et non négligées

Estimation des coûts

- CHF 800'000.- pour la construction ou la rénovation d'un bâtiment.

Estimation du budget

- Pas de loyer pour la location la première année
- Loyer dès la deuxième année : 30 CHF / m₂ à l'année
- Ouverture 5 jours par semaine
- 4 soirées DJ par mois – billets vendus à CHF 10.-. **M. Roschi** indique que ces soirées se veulent accessibles à un public jeune

M. Roschi propose le montage d'une coopérative d'artistes en fonction de l'évolution du projet. Dans cette perspective, l'UECA se chargerait de coordonner le projet à moyen terme. Le but est de mettre en réseau cette nouvelle coopérative (ou association) avec d'autres acteurs culturels sur le Canton.

Mme Guinand Maitre relève la qualité du projet. Elle demande par ailleurs si le montage financier repose principalement sur les soirées DJ. **M. Roschi** explique que le projet s'appuie avant tout sur des personnes d'expérience en matière d'organisation de spectacles. Il existe quelques incertitudes au niveau des charges, cependant tous les chiffres sont précis. L'enjeu réside surtout dans la capacité de l'association à être autonome financièrement.

c. Espace artistique – Association AZR – présenté par **M. Kam**

Le but de l'association, qui s'est constituée en novembre dernier, est de créer des espaces d'échanges interdisciplinaires. L'infrastructure envisagée doit permettre un maximum d'ouverture sur les espaces de création de chaque artiste.

Le volume du bâtiment est de 100 m₂ au sol pour une hauteur de 5 à 6 étages. Les ateliers seraient au nombre de 3 par étage. Parallèlement à ces derniers, une salle de formation est envisagée.

Le but est de favoriser au maximum la circulation des idées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Pour ce faire, les artistes proposeraient des formations interdisciplinaires au public.

M. Kam indique qu'une association serait en charge de la gestion de l'attribution des ateliers. Parallèlement à cela, elle s'occuperait de l'intendance et de l'organisation.

Le prix de location reviendrait à : CHF 14.- le m₂ / mois.

M. Mabut demande s'il est possible de développer des synergies entre l'AZR et l'UECA. **MM. Kam et Roschi** répondent par la positive. Ce dernier envisage que l'espace de l'AZR soit adjacent à la salle pluridisciplinaire. A ce titre, **Mme Arnold** relève la complémentarité des deux projets.

Mme Joliat propose d'étudier ces synergies. S'agissant du projet de l'AZR, elle souligne l'importance de finaliser la présentation de ce soir.

d. Pavillon de la Danse – Association ADC – présenté par **Mme Arnold**

En 2006, le projet de base de l'ADC a été rejeté par les Lancéens lors du vote pour l'implantation de la Maison de la Danse dans *l'Escargot*. Actuellement, l'association travaille

sur l'implantation du Pavillon de la danse. **Mme Arnold** souligne l'intérêt d'être partenaires dans la perspective où ce projet pourrait s'inscrire comme projet moteur.

Mme Bortscher relève la qualité du projet et l'aspect motivant des arts de la danse. Selon elle, ces derniers ne sont pas appréciés à leur juste valeur. **Mme Joliat** indique que l'ADC est partenaire du DIP pour la promotion de la danse contemporaine.

Mme Guinand Maitre demande dans quelle mesure il existe des synergies avec le projet du Teatro Malandro. **Mme Arnold** répond qu'il s'agira d'étudier les revêtements du sol. **M. Gauteron** relève que la dimension de la salle ne correspond pas aux nécessités des troupes de théâtre. En effet, il est important de proposer des petits et moyens espaces permettant à différentes troupes de travailler parallèlement. **Mme Joliat** envisage cependant des synergies potentielles au niveau des ateliers de création.

M. Le Quellec souligne la dimension interrégionale du projet. Il convient de réfléchir aux infrastructures déjà existantes à l'échelle transfrontalière et dans les autres communes. **Mme Joliat** indique que la région ne bénéficie pas d'infrastructure pour la danse.

M. Clémence demande quels sont les besoins spécifiques pour la danse et en quoi la salle du Vélodrome n'est pas adéquate. **M. Mabut** explique que cette dernière est trop petite pour accueillir une grande troupe. **Mme Bortscher** ajoute qu'il est important de danser sur un plancher suspendu.

e. Formation pour musiciens – présentée par M. Alba

Le projet a pour objectif de centraliser les domaines d'activités suivants :

- Enseignement musical
- Enregistrement
- Répétitions
- Ateliers

Le lieu permettant la poursuite de la création musicale.

M. Alba indique qu'à l'heure actuelle, nombre d'élèves souhaiteraient pouvoir développer leurs compétences rythmiques et suivre des cours d'harmonie. Le projet vise également l'organisation de work shops axés sur des techniques spécifiques.

f. Espace ateliers musicaux – présenté par MM. Clémence et Janin (Associations Plein-les-Watts) ainsi que Mme Panagiotounakos et M. Gras (What's Music) (voir présentation)

M. Clémence relève qu'il est important de créer un réseau entre les élèves musiciens et les musiciens accomplis.

Le projet prévoit des espaces de cours et des ateliers musicaux sur un espace de 500m² réparti sur deux niveaux :

- Scène de 10m/5m
- Régie de 3m/5m
- Salle de 325m_ (capacité de 800 à 900 personnes)

L'Association What's Music envisage la création d'une école de musique pour les enfants jusqu'à 10 – 12 ans. Pour sa part, Plein-les-Watts souhaite développer ses prestations en matière de solutions de production.

M. Gras explique que ces deux objectifs se veulent complémentaires en vue d'assurer une transition au sortir de l'école permettant aux musiciens de trouver des locaux. En effet, la mise à disposition gratuite de locaux n'est possible que jusqu'à une certaine limite d'âge dans certaines communes.

M. Janin relève l'intérêt d'organiser des work shops.

M. Clémence relève les synergies possibles avec le projet de salle de concert présenté par l'UECA.

Répondant aux questions de **M. Le Quellec**, **M. Clémence** répond que la salle proposerait différentes activités à l'image de celle du Piment Rouge. La gestion de la programmation s'effectuerait sur la base d'une concertation (ex. PTR et Kab de l'Usine).

M. Mabut invite les intéressés à contacter des personnes pouvant les accompagner dans l'élaboration du budget. Par ailleurs, il souligne l'intérêt des synergies évoquées.

g. Salle d'infographie – présentation de **M. Maghraoui**

Le projet envisage la création d'une salle d'infographie équipée de matériel venant compléter les différentes activités présentes sur le périmètre (matériel de découpe, impression, etc.). **M. Maghraoui** présentera prochainement un document.

3. Divers

Néant

La séance est levée à 20h00.